

N° 4 - NOVEMBRE 2022

# Le Bulletin

www.cercle-democratique.org

## SOIRÉE ANNUELLE

«Hop Suiiiiiiiiisse»

Hôtel Mirabeau, Lausanne

Vendredi 2 décembre p. 8

## JOURNÉE LIBÉRALE ROMANDE

Hôtel Alpha-Palmiers,  
Lausanne

Samedi 12 novembre p. 11

## RENDEZ-VOUS CULTUREL

Visite de la Brasserie du Jorat,  
Ropraz

Jeudi 17 novembre p. 12



©Adobe Stock

## Dossier

### Le système de santé suisse:

# droit dans le mur?

- Le système de santé a enfin besoin de concurrence p. 16-17
- Il faut trancher le nœud gordien du libéralisme à tout prix p. 18-19
- Coûts de la santé: un gigantesque mobile de Calder p. 20-25

# ACTIFS AU COEUR DE VOTRE RÉGION



**Golay Immobilier**

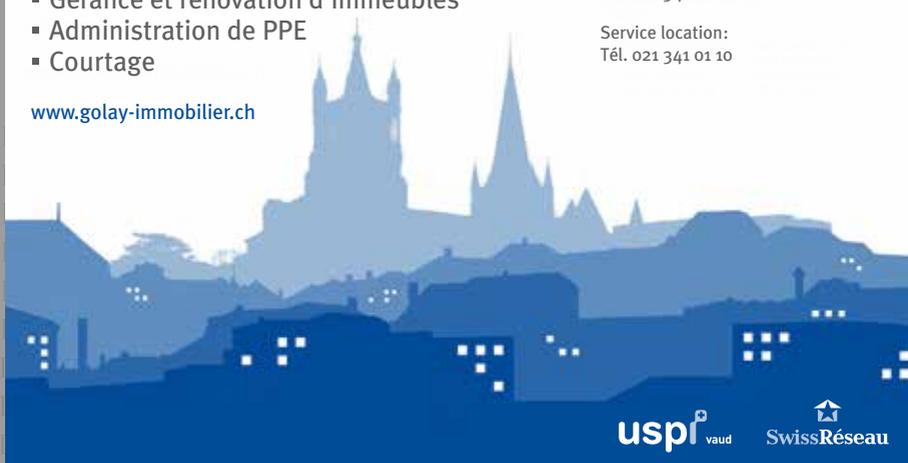
Gérance - Courtage - PPE

Grand-Chêne 2  
1003 Lausanne  
Tél. 021 341 01 01

Service location:  
Tél. 021 341 01 10

- Conseil immobilier
- Gérance et rénovation d'immeubles
- Administration de PPE
- Courtage

[www.golay-immobilier.ch](http://www.golay-immobilier.ch)



**uspi**<sup>®</sup>  
vaud

**SwissRéseau**



# L'EAU C'EST LIAUDET PIAL

**ÉCOULEMENT BOUCHÉ ?**

**LIAUDET PIAL S'EN OCCUPE 24/7**

**0800 621 621**

**[www.liaudet-pial.ch](http://www.liaudet-pial.ch)**

**ECOENTREPRISE  
CERTIFICATION  
EXCELLENCE**  
DEVELOPPEMENT DURABLE  
RESPONSABILITE SOCIALE



**ASSAINISSEMENT - RÉHABILITATION - SANITAIRE - HYDRODÉMOLITION**

## ADRESSE DE LA RÉDACTION

Cercle Démocratique Lausanne  
Place de la Riponne 1  
1005 Lausanne  
IBAN CH43 0900 0000 1000 0763 3  
www.cercle-democratique.org

## RÉDACTION

Barry Lopez  
redaction@cercle-democratique.org

## CONCEPTION GRAPHIQUE

Art Direction  
Gérard Lebet  
g.lebet@art-direction.ch

## IMPRESSION

Groux&GraphStyle  
Aline Zerr  
Ch. de Rionzi 58  
1052 Le Mont/Lausanne  
Tél. 021 641 61 41  
info@groux-graphstyle.ch  
www.groux-graphstyle.ch

## PUBLICITÉ

Urbanic Régie publicitaire  
Claude Froelicher  
Avenue Edouard Dapples 54  
1006 Lausanne  
Tél. 079 278 05 94  
claud.froelicher@urbanic.ch

## TIRAGE

1000 ex.  
4 parutions annuelles

## CHANGEMENT D'ADRESSE

A annoncer à:  
cat.clerc@bluewin.ch

**5**  
EDITO

**8**  
SOIRÉE ANNUELLE  
«Hop Suiiiiiitisse»

**11**  
JOURNÉE LIBÉRALE  
ROMANDE  
Inscription

**12**  
RENDEZ-VOUS  
CULTUREL  
Visite de la Brasserie du Jorat



**14**  
*Dossier spécial*  
LE SYSTÈME DE SANTÉ  
SUISSE:  
DROIT DANS LE MUR?



**26**  
LA VISION  
DU POLITIQUE  
*Le marronnier des coûts  
de la santé*

**28**  
LES JEUNES ONT  
LA PAROLE  
*Quand est-ce que cela  
va cesser?*

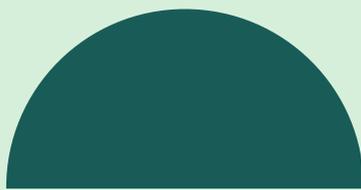
**30**  
DROIT AU BUT  
*Le soignant doit aussi  
renseigner sur les coûts  
de la santé*

**32**  
REGARD LIBRE  
*Jean-François Mayer:  
Les croyances à la fin  
du monde...*

**36**  
CLIC-CLAC  
*Souvenirs des Grisons,  
du chirurgien-star  
René Prêtre et de  
«nos anciens»*

**39**  
LA GÂCHETTE  
*Les résultats du tir au pistolet  
de l'Isle*

**40**  
LE CALENDRIER



## HOTEL BELLERIVE



**Idéal pour tous vos séjours  
et ceux de vos connaissances**

Vue imprenable - Parking assuré - Fitness, Sauna, Hammam

## BAR PUB « LE 99 »

Av. de Cour 99, CH-1007 Lausanne  
Tél.: +41 21 614 90 00  
[www.hotelbellerive.ch](http://www.hotelbellerive.ch), [info@hotelbellerive.ch](mailto:info@hotelbellerive.ch)



**Bettems frères S.A.**  
Chemin de la Crausaz 3  
1173 Féchy  
021 808 53 54  
[www.cavedelacrausaz.ch](http://www.cavedelacrausaz.ch)  
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz  
Féchy AOC La Côte  
CHF 8.70 la bouteille



### Offre spéciale carton de dégustation

#### 5 x 70 cl.

#### Cave de la Crausaz Féchy

Féchy AOC La Côte CHF 43.50

#### 5 x 70 cl.

#### Cave de la Crausaz rouge

Les Bourrons, assemblage CHF 43.50

#### 5 x 70 cl.

#### Rosé La Crausaline

Pinot Noir CHF 45.00

**Prix du carton CHF 132.00**

Je commande \_\_\_\_\_ carton(s) de dégustation livré(s)  
à mon domicile pour la somme de 132.00 par carton  
(uniquement en Suisse). Frais de livraison offerts  
Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

NP/lieu : \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_



# L'EDITO

par Coryne Eckert  
Présidente du CDL



## Assurance-maladie: la messe est dite...

© Adobe stock

**Entre la rédaction des articles du dossier de ce dernier numéro de l'année et l'annonce des très récentes augmentations de prime, la messe est vraiment dite. Selon le communiqué de presse de l'Etat de Vaud, les primes d'assurance-maladie de base vont augmenter de 6.1% en moyenne en 2023 (tous modèles, âges et régions de primes confondus), soit une hausse importante par rapport aux années précédentes!**

→ p. 7

www.confort-lit.ch  
**Confort-lit**  
DEPUIS 1989

**33** ans

**BRIDGE, la nouvelle technologie novatrice  
qui s'adapte à toutes les morphologies.**

**Pour un sommeil sain et réparateur.**



**swissflex®**

Swiss Premium Beds



Votre partenaire qualité et confort en ameublement & literie

1400 YVERDON  
Av. de Grandson 60  
024 426 14 04  
yverdon@bluewin.ch

1005 LAUSANNE  
Rue St-Martin 34  
021 323 30 44  
lausanne@confort-lit.ch

1762 GIVISIEZ  
Rte des Fluides 3  
026 322 49 09  
givisiez@confort-lit.ch

**C**ette hausse des primes s'observe non seulement dans le canton de Vaud, mais partout en Suisse (augmentation de 6.6% en moyenne). On serait, pour une fois, mieux chez nous que dans un autre canton, juste pour mieux nous faire passer cette pilule?

Ainsi trois personnalités romandes s'expriment dans notre dossier sur ce sujet récurrent et quasi insoluble qui occupe chaque année, à la même époque, chacun d'entre nous. Mais positivons, la santé, c'est la vie! Alors à votre santé!

Et si nous terminions cette année avec quelques sujets plus légers et divertissants, chers à nos membres? Que diriez-vous de nous retrouver le 17 novembre autour d'une bière à **la Brasserie du Jorat à Ropraz** en découvrant les secrets de la recette de la fameuse «Vaudoise» ou encore à **l'Hôtel Mirabeau** le 2 décembre pour notre traditionnelle soirée annuelle sous le thème «Hop Suisse»? Au menu, repas typiquement suisse et une fois n'est pas coutume (Championnat du monde de football oblige), un match de foot de l'équipe de Suisse contre la Serbie sur grand écran – mais sans le son. Sans oublier notre tout aussi traditionnel bal pour les aficionados du tango, de la valse et d'un rock endiablé. A vos danseuses!

Et pour celles et ceux qui préfèrent la chaleur de vos intérieurs – à 20°! – et pour vous accompagner tout au long de vos longues soirées d'hiver, nous vous proposons un peu d'his-

toire en retrouvant en podcast sur Youtube une série de 15 épisodes sur l'Histoire suisse narrée et écrite par notre historien-maison et vice-président du Cercle, Olivier Meuwly. A découvrir et à faire partager en famille ou entre amis.

Mais avant de vous adresser mes meilleurs vœux pour cette fin d'année que je vous souhaite heureuse et surtout en santé, je vous rappelle qu'en janvier déjà, soit le **28 janvier**, nous vous attendons comme de coutume pour notre **petit Nouvel-An** à l'Hôtel Mirabeau.

Excellente lecture de ce dernier numéro de l'année et au plaisir de vous retrouver lors de l'une de nos manifestations.

**Prenez soin de vous et à très vite.**

### Flash-Info

Nos félicitations à la Brasserie Le Vaudois qui a décroché le prix de l'immobilier romand 2022 dans la catégorie «Aménagements d'intérieurs»





*Soirée annuelle*  
**«Hop Suiiiiisse»**  
*vendredi 2 décembre 2022*

dès 19 heures à l'Hôtel Mirabeau, Lausanne

Ce soir-là, le match de foot  
«Suisse-Serbie» sera diffusé sur  
grand écran sans le son

**19h00** apéritif avec les vins du CDL

**20h00** partie officielle discours de bienvenue  
de la Présidente du CDL,  
puis repas

**Dès 23h30** tirage de la tombola avec trois superbes lots  
bal avec l'orchestre Midnight

# MENU SUISSE

(Tables de 8 personnes)

*Terrine de volaille marinée au Chasselas du Lavaux et petits légumes  
Sauce Cumberland et salade*



*Mini malakov (2 pièces), bouquet de salade de mesclun*



*Sorbet à la poire arrosé de Williamine*



*Emincé de veau à la zurichoise  
Rôstis maison et légumes du jour*



*Buffet fromages et desserts:  
Vacherin Mont-d'Or; Gruyère, tourte au kirsch de Zoug et gâteau bullois*



*Vins de nos vignerons de Chardonne, Delphine et Jean-François Morel*

*Saint-Saphorin « le Sémillant » Christelle Conne,  
Hospices Cantonaux Villeneuve AOC Chablais*



*Eaux minérales gazeuses et non gazeuses*

*Café*

**CHF 80.-**  
par personne

**Tout compris:** apéritif, menu,  
boissons, café

Payable sur le compte postal du Cercle Démocratique

**Cercle démocratique**  
1000 Lausanne

**CH43 0900 0000 1000 0763 3**

Ou au moyen du code QR ci-après (qui peut être « flashé »  
par votre téléphone portable) avec l'application de votre banque  
**ou présenté au guichet de la poste pour paiement.**



## Bulletin d'inscription

**Inscription obligatoire au plus tard  
jusqu'au jeudi 24 novembre 2022:**

- par courriel: [inscription@cercle-democratique.org](mailto:inscription@cercle-democratique.org)
- par bulletin d'inscription à retourner par courrier postal à l'adresse suivante:  
Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne

Nom: .....

Prénom: .....

Téléphone: .....

Adresse mail: .....

Nombre de personne(s): .....

Signature: .....

**METRAUX**  
**transports**  
**SAVIGNY**

**021 784 80 70**



*La passion du transport !*

**metraux-transports.ch**

**M DELPHINE MOREL**  
Vigneronne | Enologue

CAVE MOREL  
Rue du Village 20  
1803 Chardonne

021 921 62 57  
079 425 03 82  
info@morel-vins.ch

[www.morel-vins.ch](http://www.morel-vins.ch)

**Guy Gaudard sa**

MAITRISE FEDERALE



**ELECTRICITE  
TELECOM**

Av. de Chailly 36 • 1012 Lausanne  
021 711 12 13 • info@gaudard.ch

**elios**  
CONSULTING

[contact@nicolasleuba.ch](mailto:contact@nicolasleuba.ch)  
[www.eliosconsulting.ch](http://www.eliosconsulting.ch)

**ricksan** sa

Sanitaire-chauffage  
bureau technique

ÉTUDES  
RÉALISATIONS  
ENTRETIEN

✚ maîtrise fédérale  
chemin du Martinet 10  
1007 Lausanne

tél. 021 625 04 88  
fax 021 625 38 86  
[www.ricksan.ch](http://www.ricksan.ch)



**Confiez  
l'administration  
de votre PPE,**



**villa, immeuble**



**à des professionnels**

**SICOSA SA**

SICOSA SA - A votre service depuis 1955  
Avenue Recordon 32 bis - 1004 Lausanne  
021 624 40 45 - info@sicosa.ch

cer<sup>p</sup>

uspi<sup>p</sup>



Le programme en détail

*Journée libérale romande*

# «La liberté et la tolérance, les défis contemporains»

**Samedi 12 novembre 2022,**

à l'Hôtel Alpha-Palmiers (Petit-chêne 34, 1003 Lausanne)

## INSCRIPTION

L'inscription est possible en ligne sur [www.institutliberal.ch](http://www.institutliberal.ch) (sous «Événements»), par e-mail à [liberal@libinst.ch](mailto:liberal@libinst.ch) ou par courrier à Institut Libéral, Boulevard de Grancy 19, 1006 Lausanne (Délai d'inscription : jeudi 4 novembre 2022).

Je participerai à la **«Journée libérale romande»** le samedi 12 novembre 2022 à Lausanne, accueil dès 9h30, début à 10h, fin à 15h30

Prénom/Nom: .....

Organisation (si applicable): .....

Rue/no: ..... NPA/Localité: .....

Email: .....

Je serai accompagné(e) de:

Prénom/Nom: .....

Organisation (si applicable): .....

Rue/no: ..... NPA/Localité : .....

Email: .....

*Frais de participation (à virer sur le compte postal 12-171497-1 ou à verser à l'accueil):*

- Tarif préférentiel: **CHF 30.- par personne (repas compris)**
- Mécènes de l'Institut Libéral: **gratuit**
- Étudiants et moins de 25 ans: **gratuit**



# RENDEZ-VOUS

par Olivier Duvoisin  
Commission culture

*Culturel*



## VISITE DE LA BRASSERIE DU JORAT

Jeudi 17 novembre à 16h30 sur place





Fondée en 2006, la **Brasserie du Jorat** produit une gamme variée de bières artisanales non filtrées en bouteille et en fûts qui répond aux attentes des consommateurs les plus exigeants. Venez donc découvrir cet outil de production en toute convivialité!

## Bulletin d'inscription ----- ✂

**Rendez- vous:**

**Jeudi 17 novembre à 16h30**

**Lieu:**

**Brasserie du Jorat  
Rue des Artisans 7  
1088 Ropraz**

**Programme:**

**16h30-19h00: Visite des lieux et apéritif**

**Nombre de places limité à 30 personnes**

**Inscription obligatoire**

**jusqu'au 8 novembre 2022\***

- par courriel: [inscription@cercle-democratique.org](mailto:inscription@cercle-democratique.org)
- par bulletin d'inscription à retourner par courrier postal à l'adresse suivante: Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne

Nom: .....

Prénom: .....

Téléphone: .....

Adresse mail: .....

Nombre de personne(s): .....

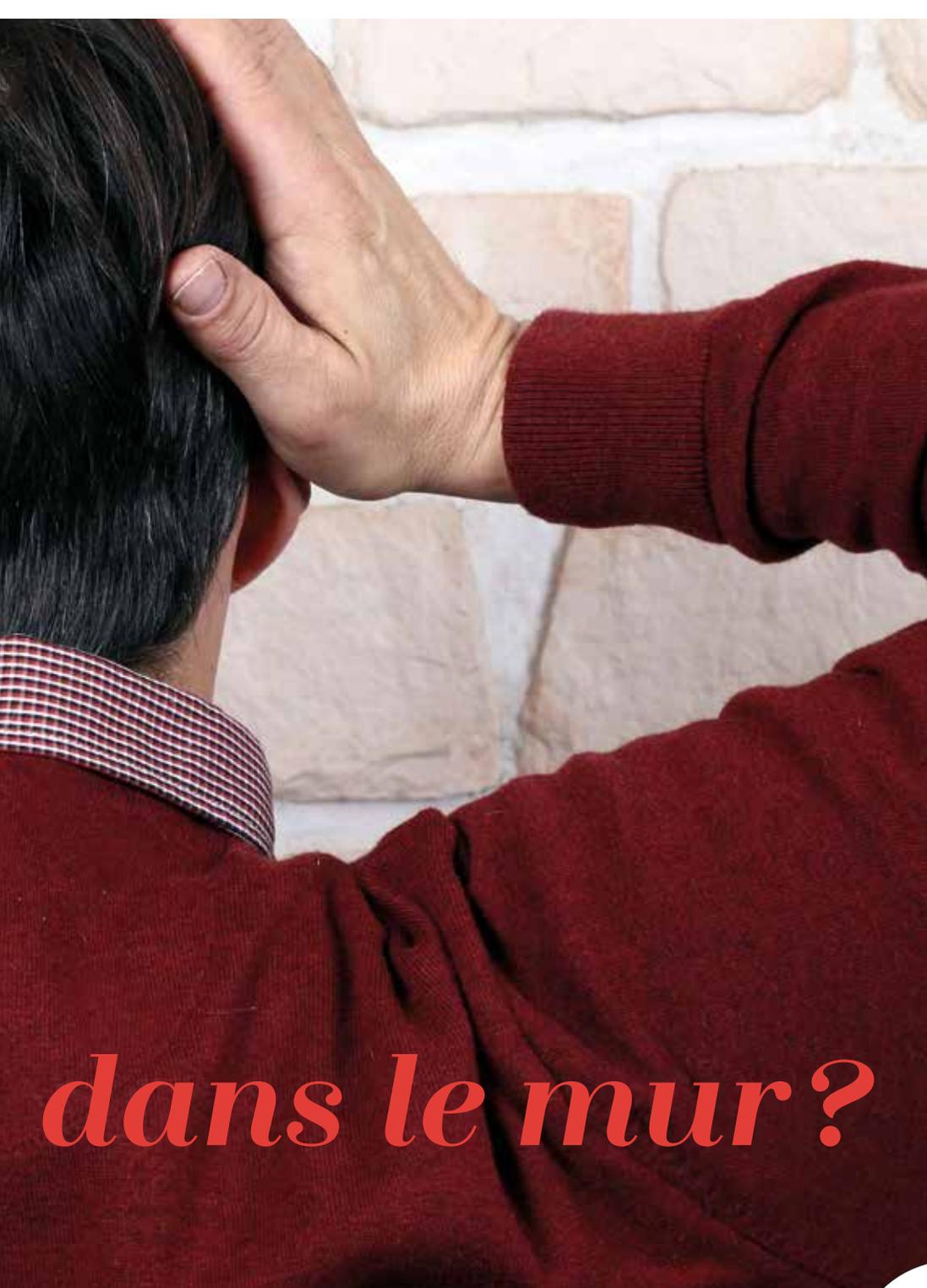
Date: .....

Signature: .....

**\*dernier délai**



**Le système  
de santé suisse:  
*droit***



*dans le mur ?*

Le système de santé suisse:  
droit dans le mur?



**Philippe Nantermod**

► *Conseiller national (PLR-VS),  
Membre de la Commission de la sécurité  
sociale et de la santé publique*

# Le système de santé a enfin besoin de concurrence

**Le système de santé coûte trop cher. On le sait et les régulières hausses des primes sont là pour nous le rappeler. Or, si l'on analyse en détail les dépenses de santé, on constatera que l'évolution des coûts n'est disproportionnée que dans le secteur «LAMal». En effet, dans les domaines qui ne sont pas couverts par l'assurance obligatoire, les dépenses augmentent à un rythme plus raisonnable.**

**A**insi, soumis aux forces habituelles du marché et de la «vraie vie», contraints de trouver des clients qui paient leurs prestations, de s'imposer la compétition des prix et de la qualité des prestations, les dentistes, les cliniques de procréation médicalement assistées ou les opticiens, pour ne citer qu'eux, n'ont pas connu d'explosion de leurs tarifs durant les vingt dernières années. Au contraire, la concurrence parfois internationale a contraint ces acteurs à la modération et à l'écoute de leurs clients, leurs patients.

Dans le domaine des soins payés par l'assurance de base, c'est tout l'inverse.

Là, aucun agent modérateur vraiment efficace n'a permis de contenir la hausse des coûts, et pour cause: quand celui qui paie n'est pas celui qui consomme, difficile de limiter l'expansion continue d'un marché fondé uniquement sur l'offre. Le dernier exemple en date fut celui des tests Covid-19: **il a suffi que l'Etat arrête de financer ces examens pour que leur prix dans le commerce s'effondre**, en particulier s'agissant des tests antigéniques qui étaient proposés pour moins de vingt francs, contre le triple quelques jours plus tôt.

Face à ce constat implacable, le PLR cherche des solutions pour introduire

les mécanismes du marché dans l'assurance obligatoire. Pour conserver les avantages de la solidarité sans pour autant se priver des avantages de la concurrence. Pour y parvenir, il est nécessaire d'adopter les bonnes mesures incitatives et de supprimer les mauvaises, d'augmenter l'efficacité du système de santé et de réduire la bureaucratie. Cela permettra d'améliorer la qualité des prestations et de freiner la hausse des coûts.

**Ainsi, il s'impose d'instaurer une véritable concurrence entre les fournisseurs de soins**, axée sur les prix, le rapport coûts/bénéfices et la qualité. À cette fin, la qualité des indications (adéquation et nécessité des interventions médicales) de même que la transparence dans la fixation des prix et des tarifs sont définies comme des critères déterminants pour l'évaluation des prestations.

Dans plusieurs domaines, la liberté de contracter doit devenir la norme, là où la confiance entre le patient et le fournisseur de prestation et le patient est secondaire. C'est par exemple le cas des analyses de laboratoire ou de la délivrance de dispositifs médicaux, largement standardisés: une vraie concurrence sur les prix peut y être menée et les assurances doivent avoir la possibilité de ne garder que les acteurs les plus attractifs.

**S'agissant des médicaments, le PLR prône une meilleure concurrence en permettant plus largement les importations parallèles** facilitées pour lutter contre les différences de prix indéfendables pratiquées entre la Suisse et le reste de l'Europe. La levée du principe de territorialité permettra de rembourser des prestations offertes dans les zones limitrophes, augmentant la capacité sanitaire d'une part et créant une pression bienvenue sur les prix d'autre part. Le rôle de l'assurance est de financer des prestations, pas les acteurs d'une branche.

Du point de vue organisationnel, le PLR estime encore que la réforme du financement hospitalier doit être mise en œuvre rapidement pour permettre des économies par centaines de millions de francs. De même, la planification hospitalière doit être regroupée pour éviter les guerres de clocher qui mènent à une multiplication des structures hospitalières trop petites et trop coûteuses.

Enfin, le catalogue des soins doit être régulièrement réanalysé. Les prestations qui ne remplissent plus les critères EAE (économie, adéquation, efficacité) doivent être biffés des listes, sans état d'âme. **Un certain nombre de médecines alternatives adoptées à titre provisoire sont restées définitivement dans les listes des prestations remboursées**, nonobstant les études scientifiques qui ont prouvé depuis leur totale inefficacité.

Le PLR propose aujourd'hui de changer de logique. Depuis bientôt trente ans avec l'adoption de la LAMal, toutes les réformes – quasiment annuelles – ne sont allées que dans un sens: plus de règles, plus d'Etat, plus de tarifs, plus de contrôle. Avec un corollaire: plus de primes. **Il est aujourd'hui proposé de revenir à un régime plus libéral, pour viser une vraie compétition sur les prix, dans l'intérêt de l'assuré et, en fin de compte, du patient.**



**Baptiste Hurni**

► *Conseiller national (PS-NE),  
Président romand de la Fédération  
suisse des patient-e-s.*

## Coûts de la santé:

# il faut trancher le nœud gordien du libéralisme à tout prix

**Il existe au moins un domaine où la Suisse dysfonctionne et n'arrive pas à se réformer : il s'agit du système du financement du système de santé et, par voie de conséquence de son coût. J'ai bien écrit son financement et son coût, car la qualité des prestations dans le système de santé, sont, elles, excellentes.**

**A**lors pourquoi notre système dysfonctionne: il s'agit essentiellement d'un problème de conception où l'art du compromis helvétique a accouché d'un monstre. En bref, la LAMal, c'est le problème.

En effet, envisager un système mi-étatique, mi-libéral, c'est-à-dire où il y a une obligation de contracter mais avec des acteurs privés, les assurances, qui doivent proposer les mêmes prestations, c'est un peu comme si vous étiez obligé d'aller au marché, obligé d'acheter une salade, et que 10 stands vous proposent la même salade à un prix différent. Ça n'est ni du libéralisme, ni un système collectif. Or, dans un do-

maine ou (presque) personne n'ose encore dire qu'il faut un libéralisme à outrance et où la solidarité intergénérationnelle est essentielle, on a construit un édifice brinquebalant pour ne pas exclure un aspect de concurrence et de libéralisme. C'est l'erreur originelle.

Et cette erreur a accouché d'un monstre: la Suisse a ceci de particulier qu'elle n'a pas de Loi de Santé, uniquement une loi sur le financement de la Santé (La LAMal, toujours). Dès lors, faute de loi sur la santé, il n'y a ni objectifs généraux, ni organisation claire sur qui décide ce qui est parfaitement logique puisqu'on a mélangé allégre-

ment privé, public, économie de marché et droit à l'accès à la Santé. Ainsi, quand on cherche qui décide, on conclut que c'est en partie la Confédération, en partie les cantons, en partie les partenaires tarifaires, en partie les prestataires de soins, en (grande) partie les assurances et... jamais le patient qui pourtant paie.

Ce système empêche de véritablement planifier les besoins et d'ainsi y répondre. Alors que certaines régions (attractives) de ce pays ont beaucoup trop de médecins – avec une hausse de coûts démontrée, dans un domaine où l'offre peut créer la demande – d'autres régions risquent la désertification médicale, notamment en matière de médecins de famille. Les outils de planification à disposition des collectivités publiques ne sont pas incisifs. Un exemple? Les cantons ont l'obligation de mettre en place un système de soin pour leur population. Mais si la population désire aller, pour une raison ou une autre, dans un hôpital (sur la liste hospitalière) d'un autre canton, alors le canton d'origine doit payer. C'est le cœur de la réforme de la LAMal de 2012 dont le leitmotiv était la concurrence. L'idée était de dire que si on mettait les hôpitaux en concurrence, on améliorerait la qualité et diminuerait les coûts! Quelle naïveté de le croire dans un domaine, la Santé, qui fait partie des tâches publiques fondamentales et qui par définition concerne tout le monde ne répondant ainsi pas à la logique de marché. Le résultat de cette réforme? Les coûts ont pris l'ascenseur, notamment pour les collectivités publiques et la qualité n'a ni augmenté, ni diminué.

Pour terminer ce tableau peu encourageant, on citera encore trois effets pervers du système: le premier c'est la lourdeur administrative incroyable, tant pour le patient que pour le prestataire de soin puisque dans un système qui n'a pas de responsabilité claire, on tente de contrôler ce qu'on peut. Mais tout contrôler, c'est impossible. En effet vu la masse de factures, les assurances se reposent sur des programmes informatiques qui repèrent aveuglément

les écart-types de manière plus ou moins efficace.

Le second, c'est que dans un tel système, personne n'est encouragé à faire de la prévention. En effet, quel intérêt pour un assurance, donc le client changera de caisse à la première hausse, «d'investir» de l'argent dans la prévention de la santé? De même, ni la Confédération ni les cantons et encore moins les prestataires de soins n'étant responsables de cette mission, on ne fait presque pas de prévention, alors que l'on sait depuis longtemps que la prévention est efficace pour préserver la santé et beaucoup moins onéreuse que de soigner.

Enfin, ce système mi-public, mi-privé sans pilotage clair, permet aux médecins spécialistes, aux conseils d'administration des caisses ou à leur direction des rémunérations exubérantes, en jouant sur l'aspect relevant de l'assurance obligatoire de soins et les assurances complémentaires.

Et le pire dans tout cela, c'est que ce système est tellement complexe et opaque que toute tentative de réforme du Conseil fédéral, comme l'introduction d'un prix de référence des médicaments génériques, est balayé par le parlement fédéral.

**Pourtant les solutions existent. En se dotant d'une loi de santé qui fixe clairement les compétences des uns et des autres, l'on saurait déjà qui doit décider quoi en Suisse.** Cette loi permettrait de fixer clairement les outils de planification des collectivités publiques pour répondre aux besoins de la population et les règles que chacun doit respecter, permettant ainsi d'optimiser les ressources médicales. Par ailleurs, en introduisant une caisse unique et publique, dont le fonctionnement serait simple et transparent on éviterait des coûts administratifs peu efficaces. Et, cerise sur le gâteau, en commençant à écouter les patient-e-s, en les introduisant dans les organes décisionnels, **on pourrait enfin imaginer un système où c'est bien le bénéficiaire qui est au centre des préoccupations.**

## DOSSIER SPÉCIAL

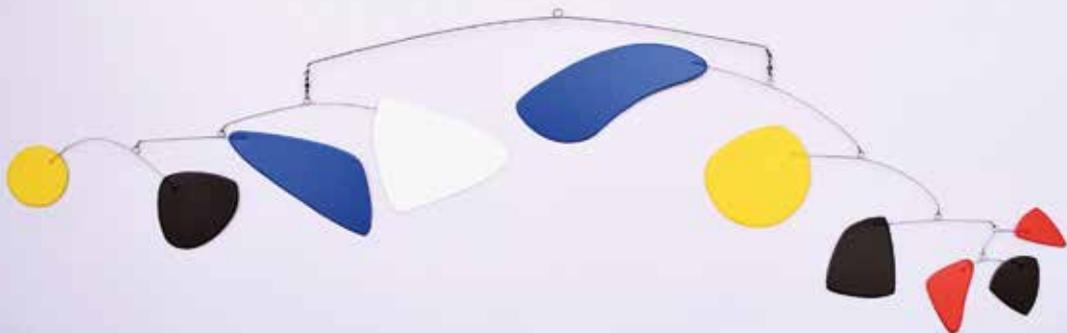
*Le système de santé suisse:  
droit dans le mur?*



**Dr Eric Rochat**  
► Médecin généraliste  
Ancien Conseiller aux Etats

### Coûts de la santé:

# *un gigantesque mobile de Calder*



A chaque fois qu'il m'est donné de m'exprimer sur le sujet des coûts de la santé, l'ancien médecin-généraliste et médecin-conseil que je suis est aussi embarrassé que le physicien nucléaire tentant d'expliquer le fonctionnement d'une centrale à un public a priori hostile, aussi confus qu'un banquier proposant des produits dérivés à un retraité, aussi obscur qu'un religieux dissertant sur les preuves de l'existence de Dieu.

**C**omme devant un gigantesque mobile de Calder, l'art consiste à prévoir si la légère traction exercée sur une des feuilles de métal va entraîner l'élévation ou l'abaissement de la pièce métallique située à l'extrémité d'un bras éloigné.

Aussi, s'il est évident que les coûts de la santé augmentent systématiquement d'année en année, les raisons de cette augmentation sont aussi nombreuses, contradictoires et variées que celles qui, dans un autre domaine d'actualité, expliquent le réchauffement climatique que nous vivons. Nous avons tous appris à raisonner selon Descartes et devons admettre que le monde est aujourd'hui trop complexe pour se décomposer en opérations simples. Si 2+2 font toujours 4, le « + » recouvre sans la montrer une équation obscure aux multiples inconnues.

## Les malades d'abord

J'aime dire que la Suisse compte deux fois 8,7 millions d'habitants: 8,7 millions de bien-portants et 8,7 millions de malades, bien différenciés par leurs capacités de travail, leurs activités extraprofessionnelles, leur sentiment de bien-être et leurs angoisses. Les bien-portants sont choqués par les coûts qu'entraînent les malades et ces derniers scandalisés que les premiers tentent de limiter leur accès aux soins. Ceci dit, l'évolution de nos mentalités a considérablement modifié notre attitude générale face à la maladie et à la mort. Au fatalisme qu'impliquait l'absence de traitement pour de nombreuses affections a succédé la conviction qu'il existe un traitement pour tout, que tout doit être traité, toujours et à tout âge. Le catalogue des maladies reconnues - donc méritant prise en charge, traitement et ...remboursement! - s'est considérablement élargi, ceci dans tous les domaines. On parle désormais d'un

deuil pathologique si le conjoint survivant est encore triste après une année. On s'interroge sur le remboursement prochain des frais de conception, de grossesse et d'accouchement dans une situation de couple du même sexe. L'alcoolisme, l'obésité, la fatigue chronique et l'inadaptation scolaire ont leurs thérapeutes spécialisés là où, il y a quarante ans, on ne parlait encore que de dérives de comportements individuels.

Ajoutons que la bienvenue égalité des chances face à la maladie se double d'une égalité des chances face à l'âge: opérations lourdes, prothèses, greffes, programmes d'immunothérapie sont désormais prescrits sans aucune référence ni à l'âge ni d'ailleurs aux comportements des différents malades.

Cette évolution de nos mentalités, de nos pratiques et de nos possibilités thérapeutiques contribue de façon décisive à l'augmentation régulière de l'espérance de vie en bonne santé, et de vie tout court! Mais elle a un prix élevé que 8,7 millions de bien-portants trouvent chaque année trop lourd à assumer. Comme les 8,7 millions de malades n'ont en rien l'intention de réduire leurs possibilités d'accès aux soins, aucune tendance au changement ne se dessine et chacun se tourne alors avec énergie vers d'autres coupables potentiels.

## Les médecins

Ils prescrivent, hospitalisent, opèrent. Ils sont de moins en moins atteignables et de plus en plus coûteux. Les médecins ne vont plus à domicile et leur secrétaire n'est plus qu'un répondeur téléphonique! Sans trop faire référence au TAR-MED, tarif incompréhensible au profane établi en accord avec les assureurs il y a bientôt vingt ans, il faut constater que la rémunération par acte médical - consultation, visite, examen physique, etc. - a



INTERMANDAT  
DEPUIS 1932

RÉVISION | FISCALITÉ | SERVICES EXTERNES



Plus de **15** experts  
en révision, fiscalité et comptabilité  
à votre service depuis 1932 pour trouver  
la meilleure solution adaptée à  
vos besoins.

[www.intermandat.ch](http://www.intermandat.ch)



**ELAGAGE**

**BOIS-ÉNERGIE**

**TRAVAUX FORESTIERS**

**TRANSPORT**

**GÉNIE FORESTIER**

**STABILISATION BIOLOGIQUE**

Notre éventail de services va du simple élagage d'un petit arbre dans un jardin privé, jusqu'au débardage d'un site forestier et sa stabilisation biologique suite à une catastrophe naturelle.

[www.danielruch.ch](http://www.danielruch.ch) • 021 903 37 27 • 1084 Carrouge (VD)

# DOSSIER SPÉCIAL

## Le système de santé suisse: droit dans le mur?

baissé de 7% en près de vingt ans dans un régime tarifaire uniformisé et sans concurrence. Comparons cette évolution à celle du billet de chemin de fer, les CFF étant eux aussi régis par un régime uniformisé et sans concurrence!!! Mais il n'y a pas assez de médecins - il faut en importer! - et les 8,7 millions de malades le sont de plus en plus souvent avec un répertoire de maladies en extension permanente. Où en serions-nous financièrement s'il y avait assez de médecins pour TOUT faire à TOUS les malades?!? Et je n'aborde même pas ce qui touche à la prévention ou à la psychologie.

### Les médicaments, les pharmas

Autant dire les profits, les actionnaires, les paradis fiscaux... La France a cédé à la tentation de nationaliser partiellement son industrie pharmaceutique et... n'a plus créé durant des décennies de produits permettant de vraies avancées thérapeutiques! La Suisse a l'énorme chance de disposer d'entreprises dynamiques qui cherchent, découvrent et inventent. Mais si on sait que la productivité d'un chercheur dans ce domaine est d'environ 5% sur sa vie de travail (... !), il faut beaucoup de chercheurs et beaucoup d'échecs avant de développer un nouvel antiparkinsonien, de découvrir un traitement pour la maladie d'Alzheimer, d'élever à 80% la survie lors d'un cancer. En ajoutant aux sources de coûts la frénésie juridique qui fait de chaque effet secondaire une source potentielle de profit pour le malade et son avocat, le prix de «sortie» d'un nouveau médicament utile et efficace avoisine le milliard! Le prix final va s'en ressentir mais quel malade décidera de se passer du traitement

pour cette raison? Je ne parle pas bien entendu des poudres de perlimpinpin prescrites en traitements «parallèles», poudres dont l'absence d'effet secondaire n'est que la juste contrepartie de l'absence d'effet primaire.

### Les hôpitaux

Les Grands Conseils de Vaud et Valais en sont à financer à grands coups de millions l'hôpital de Rennaz pour le maintenir à flot malgré l'excellence des soins, la brièveté des séjours, l'attention et la compétence des soignants. Le coût des hôpitaux, c'est au moins 50% des coûts globaux de la santé et, s'il n'y avait pas la contribution régulière de l'Etat à chaque hospitalisation, trois jours en chambre commune équivaldraient à l'entier de votre cotisation annuelle à l'assurance-maladie.

### Ce sont donc les assureurs!

Comptes opaques, réserves monstrueuses, démarchages téléphoniques agressifs et augmentations automnales irréalistes! Disons d'emblée que, si le système suisse de couverture des frais est mauvais, on n'en a pas encore trouvé de meilleur! Tous les pays où la santé est nationalisée épongent en fin d'année les colossaux déficits du système sans aucune incitation à «faire mieux» l'année suivante. En Suisse en revanche, la gestion des caisses-maladie, aussi aléatoire et difficile soit-elle, met au centre la préoccupation d'un coût de cotisation le moins élevé possible. Chaque année se pose d'ailleurs la question de l'incidence sur le budget des nouveaux traitements mis à charge par la Confédération voire

# mayor

SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires  
Service dépannage

CH - 1009 Pully  
tél. +41 21 728 11 83  
fax. +41 21 729 42 06  
[www.mayorsanitaire.ch](http://www.mayorsanitaire.ch)  
[secretariat@mayorsanitaire.ch](mailto:secretariat@mayorsanitaire.ch)



AXOR

**graphstyle**  
IMPRIMERIE  
**GROUX**  
ARTS GRAPHIQUES SA  
RÉALISATION • IMPRESSION

1052 Le Mont-sur-Lausanne  
• 021 641 61 41 •  
[www.groux-graphstyle.ch](http://www.groux-graphstyle.ch)

## Hôtel Mirabeau

LAUSANNE



L'hôtel est un des trésors méconnus de la ville. Situé à seulement 400 mètres de la gare et du métro de Lausanne, desservi par l'arrêt de bus qui porte son nom. Cet hôtel 4 étoiles propose 75 chambres au calme inattendu. C'est un havre de paix insoupçonné.

**BEST WESTERN PLUS HÔTEL MIRABEAU**  
Avenue de la Gare 31, 1003 Lausanne  
+41 21 341 42 43  
[contact@mirabeau.ch](mailto:contact@mirabeau.ch) - [www.mirabeau.ch](http://www.mirabeau.ch)

## DOSSIER SPÉCIAL

### Le système de santé suisse: droit dans le mur?

le Tribunal fédéral, celle du nombre d'assurés entrant ou sortant de la caisse et de la «qualité» de ceux-ci (fréquence d'hospitalisation, âge, EMS, traitements lourds...). Les réserves des caisses-maladie permettent de compenser les importantes variations annuelles même si certains assureurs ont été sanctionnés à juste titre pour avoir délibérément accumulé.

#### **La critique est aisée, l'art est difficile**

Il y a quelques semaines, le Conseil fédéral a amusé plus d'un de nous en énumérant les mesures simples à prendre pour diminuer notre consommation d'énergie et éviter les désagréments d'un black-out. Ridicule pour certains mais lucide: personne ne va réellement modifier son mode de vie hormis ceux qui, vivant déjà dans l'utopie et le superflu, peuvent aisément se permettre de prêcher le carême.

#### **Chacun se contentera de petites contributions.**

Il en va de même pour la santé. Tout rhume, toute angine, toute courbature, tout eczéma ne nécessite pas de consultation immédiate et les années qui passent ont leur lot naturel de limitations, d'affaissements et de douleurs. La prévention doit impérativement faire son autocritique et se limiter aux seules mesures réellement efficaces. De même pour la systématique des check-up et les listes exhaustives d'examen de laboratoire qui ne révèlent qu'exceptionnellement une vraie maladie chez une personne qui se sent bien. Il faudra accepter aussi que les prises en charge psycholo-

giques et psychiatriques soient évaluées en termes d'efficacité.

**Nous sommes maîtres de ce que nous souhaitons cotiser, payer, subir et c'est de la somme des volontés individuelles que pourrait se dégager une tendance moins inflationniste. Mais du moins faudra-t-il que les 8,7 millions de bien-portants et les 8,7 millions de malades se rencontrent, se parlent et s'entendent!**



# LA VISION DU POLITIQUE

► Philippe Miauton  
Directeur CVCI  
Député

## Le marronnier des coûts de la santé

*Aussi naturel que les feuilles tombent en automne, la question des coûts de la santé revient avec la désormais habituelle hausse des coûts des primes maladie d'octobre. Cette année, cette douloureuse hausse annoncée vient s'ajouter à plusieurs mauvaises nouvelles. Coûts de l'électricité qui explosent, craintes de pénuries à venir, inflation, IPC\* et augmentations de salaires non garantis: en un mot pouvoir d'achat en berne. A ce préoccupant tableau pour les citoyens s'ajoute un autre tableau, tout aussi néfaste, celui de la situation des entreprises qui ne voit pas la lumière au bout du tunnel, essuyant les plâtres une crise après l'autre. Finalement, c'est la prospérité dans son ensemble qui vacille, avec pour victimes programmées emplois et développements.*

\*(Indice des prix à la consommation)

**M**ais revenons à la question précise des coûts de la santé. Dans ce dossier, la manière simple de prendre le problème reste de reporter l'unique responsabilité de ces hausses sur la gestion des assureurs. Pointer du doigt ce coupable utile revient à cacher les vraies questions sous le tapis. Les Chambres fédérales se penchent d'ailleurs régulièrement sur la question des assurances, raison pour laquelle je préfère me concentrer sur quelques questions cantonales que je décline ci-après.

Tout d'abord, il convient de préciser que nous disposons en Suisse d'une qualité de soins rare, qui plus est de soins de pointe, le tout à une proximité impressionnante de chaque habitant et enfin d'un service universel que l'on nous envie. **Cette qualité a un coût et nous renvoie dès lors à la consommation que nous en faisons.** Combien d'économies pourraient être réalisées en répartissant mieux les compétences de soin pour éviter de démultiplier les charges? Le cas de l'Hôpital Riviera-Chablais ou le débat des hôpitaux dans le canton de Neuchâtel en sont de bons exemples.

**Autre élément de réflexion, sommes-nous prêts à revenir à une consommation raisonnée des soins, par le biais d'un médecin de famille, par le biais d'un réseau de soin pour éviter les consultations superflues?**

Dans le canton de Vaud, reste aussi une source d'économie importante qui se nomme le CHUV. Car aujourd'hui, cet hôpital de renommée mondiale, est une boîte noire financière. Une ligne dans le budget cantonal de plusieurs centaines de pages. Une part de gestion intelligente de ces deniers publics permettrait de soulager la facture vaudoise de santé, sans forcément toucher la qualité des

soins. Mais pour cela, il faudrait plus de transparence.

Parfois, le diable se cache dans les détails. Les cantons poussent ces dernières années les patients à des interventions ambulatoires, par logique d'intervention et modernisation des soins. **Le hic: les coûts de l'ambulatoire sont entièrement à la charge des primes.** Pour le stationnaire, la répartition est en partie pour le canton, en partie pour les primes. Cette apparente bonne affaire pour le canton n'en est pas une pour votre prime d'assurance maladie.

**«Selon [une] analyse des statistiques des coûts de la santé, les interventions sans hospitalisation ont fortement alourdi les primes obligatoires. Les soins curatifs ambulatoires ont augmenté de 96% en 20 ans. Soit deux fois plus que les soins curatifs stationnaires (+50%)»,** selon un article paru récemment sur le sujet.

Le chemin est donc encore long, ne serait-ce que pour viser une stabilisation de ces coûts. **Cela passera par une remise en question de notre consommation, par une étude claire des dépenses du canton et des prestations de ses hôpitaux.** Car d'autres dossiers apparaissent comme la juste rémunération du personnel, l'inexorable vieillissement de la population et j'en passe. Autant de sujets que la nouvelle législature nous permettra d'aborder.



# LES JEUNES ONT LA PAROLE...

par Pauline Blanc

*Présidente des Jeunes PLR Vaud*

*Conseillère communale, Lausanne*



Quand est-ce que cela va **cesser?**

Les primes maladie vont augmenter. C'est une réalité et nous entendons cette chanson se répéter d'années en années.

Les coûts de la santé augmentent, les primes flambent. Et par conséquent, les subsides augmentent. Oui, parce qu'une partie de la population ne peut pas faire face aux factures des assurances maladie et l'Etat leur vient en aide. Cela apparaît essentiel dans un Etat solidaire. **Et qu'en est-il de la solidarité envers la classe moyenne?** Cette classe sociale oubliée qui subit de plein fouet le coût obligatoire que représentent les primes maladie. Cette classe sociale qui a la boule au ventre en arrivant à la fin du mois. Mais cette classe sociale n'a pas de subside. Non, parce qu'elle n'est pas assez pauvre... Une classe sociale qui a le devoir de (tout) payer mais qui n'a le droit à rien (en subsides).

**287'000.** C'est le nombre de bénéficiaires vaudois des subsides en 2020 (pour un coût total de 800 millions de soit environ 10% du budget de l'État de Vaud!). C'est un chiffre considérable, surtout en comparaison avec le nombre d'habitants du canton. Le plus révoltant c'est que c'est la classe moyenne qui finance en partie les subsides. Oui, parce qu'elle paie des impôts encore et encore.

Les Jeunes Libéraux-Radicaux vaudois ont lancé leur initiative partant de ce constat: **les primes augmentent et l'imposition des personnes physiques est trop lourde dans le canton.** La solution que nous avons proposée était alors la suivante: augmenter les déductions fiscales liées aux primes d'assurance maladie. Il est naturel de permettre de déduire de ses impôts le coût obligatoire que représentent les primes.

Notre texte propose d'augmenter la déduction à 4'800 francs pour une personne célibataire et 9'600 francs pour un couple marié. Selon les cas fiscaux, cela peut représenter jusqu'à 700 francs d'économie par année.

La population a été séduite par cette initiative car nous avons récolté plus de 16'000 signatures dans le délai imparti de quatre mois. Nous avons donc pu déposer notre texte en mars de cette année.

**Davantage de pouvoir d'achat pour la population vaudoise.** C'est le titre de cette initiative, qui revêt un aspect plus qu'actuel. En cette période incertaine en termes d'économie et d'énergie, il est primordial de venir en aide à la classe moyenne. Certes, notre initiative ne résoudra pas du jour au lendemain la situation des ménages, mais elle aura le mérite de faire un pas dans la bonne direction. Il est alors important qu'elle soit mise en œuvre le plus rapidement possible. Nous demandons donc qu'elle soit **prise en compte dans le budget 2023 du canton de Vaud.**

Nous souhaitons remercier grandement toutes celles et ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre au succès de cette initiative. **Nous y sommes parvenus ensemble!**

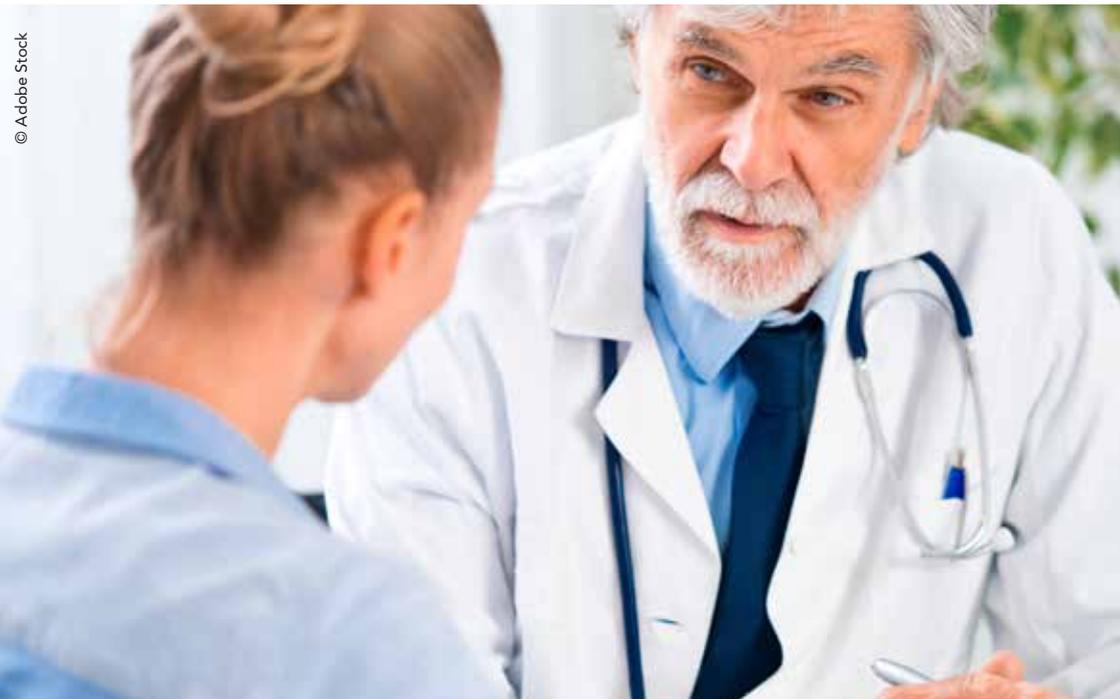
Si le Grand conseil accepte cette initiative, elle entrera en vigueur. S'il ne l'accepte pas, la population tranchera. Suite au prochain épisode donc...



# DROIT AU BUT

par Pascal Nicollier

*Orientation juridique du Cercle Démocratique*



© Adobe Stock

## *Le soignant* doit aussi renseigner sur les coûts de la santé

**P**armi les sages préceptes de la Constitution figure celui de l'intégrité physique et psychique de l'être humain. Toute atteinte à cette intégrité est illicite. Tout cela semble de bon aloi. Mais à y regarder de plus près, une intervention chirurgicale ou une piqûre est une atteinte à l'intégrité. Les soignants agissent-ils en violation de la Constitution? Quels sont les droits du patient?

## VASTE DOMAINE

Nous nous concentrerons ici sur le consentement et le droit à l'information. Le consentement tout d'abord, car toute atteinte à l'intégrité peut naturellement se faire si elle est consentie. C'est en général ce qu'il se passe avant l'extraction pourtant assez peu agréable d'une molaire problématique. En effet, tout patient face à un acte médical doit y consentir. Cela couvre toutes sortes d'opérations ou de soins qui peuvent aller d'une chirurgie à une psychothérapie, en passant par la désinfection d'un petit bobo ou la prescription de médicaments.

### LA DIFFICULTÉ N'EST PAS TELLEMENT LE CONSENTEMENT LUI-MÊME QUE LA BASE SUR LAQUELLE IL EST DONNÉ

Les choses se compliquent par l'exigence du droit d'informer le patient sur l'acte auquel il est appelé à consentir. En effet, sauf à être lui-même soignant, il est difficile pour le patient de consentir à des actes médicaux qui sont souvent de nature technique et compliquée. Dans sa jurisprudence, le Tribunal fédéral a développé toute une série de chapitres sur lesquels le patient doit être informé: le diagnostic, la thérapie et le pronostic sont essentiels et définissent l'état de santé, ce qu'il faut faire pour y remédier et les chances de succès du traitement. Ces dernières peuvent être difficiles à anticiper: il faut que le soignant pose le bon diagnostic et s'applique donc à investiguer les bonnes questions pour se diriger vers une analyse correcte.

### CE N'EST PAS TOUT

Le médecin doit aussi renseigner sur les alternatives au traitement proposé. En effet, le patient doit avoir le choix, pour autant que cela soit possible, entre plusieurs traitements qui peuvent être

plus ou moins invasifs, mais aussi avoir plus ou moins de risques ou d'effets. Parmi ces éléments figurent les évolutions possibles de l'atteinte à la santé. Des variantes doivent être évoquées si elles sont probables ou imaginables. Le soignant doit aussi renseigner le patient sur les coûts du traitement. Ces derniers sont-ils couverts par l'assurance du patient? Y aura-t-il des frais additionnels, cas échéant non couverts? Le patient doit être au clair avec sa couverture d'assurance maladie et ne doit pas hésiter à aborder cette délicate question avec son médecin, car mieux vaut éviter toute mauvaise surprise.

### LE SOIGNANT VEILLERA À RÉPONDRE DE FAÇON CLAIRE ET INTELLIGIBLE EN FONCTION DU PATIENT ET DE SON ÉTAT.

N'oublions pas que c'est l'enfant qui décide et non pas son représentant légal, mais à la condition qu'il soit capable de discernement, soit qu'il ait l'âge ou la maturité requise pour bien comprendre les tenants et aboutissants de la question. Il faut adapter la communication à son interlocuteur et au traitement envisagé: plus l'intervention est lourde ou exceptionnelle et plus il faut entrer dans les détails, voire ménager un temps de réflexion au patient pour qu'il puisse décider en toute bonne conscience. Ces règles peuvent être limitées dans des cas exceptionnels découlant d'un intérêt public ou privé prépondérant (p. ex. urgence) ou par la loi (p. ex. épizooties). Que Dieu nous en préserve! **À votre bonne santé!**

A black and white portrait of Jonas Follonier, an elderly man with a full white beard and hair, looking slightly to the right with a gentle smile. He is wearing a light-colored button-down shirt.

▶ Jonas Follonier  
«Le Regard Libre»

## Fin du monde:

«Il existe des ponts entre des préoccupations séculières et des démarches spirituelles»

**Directeur de l'Institut Religioscope à Fribourg, Jean-François Mayer est spécialiste des nouveaux mouvements religieux. Au rang de ses objets d'étude: les croyances à la fin du monde, qui appartiennent au domaine spirituel, mais pas seulement...**

**Le Regard Libre: Dans le champ religieux, à quoi se rattache à l'apocalyptisme ?**

**J-F.M:** Nous rencontrons différents types d'apocalyptisme. Le millénarisme en est une souche importante. Il vient de l'idée d'un règne de mille ans, qui suivrait des turbulences planétaires considérables. Cette idée, à l'origine, puise dans la tradition chrétienne. Les six premiers versets du chapitre 20 de l'Apocalypse font référence aux mille ans en question. Les mouvements millénaristes se veulent avant tout porteurs d'un espoir. Pas l'espoir d'une fin du monde, mais l'espoir de ce qui viendra après. A savoir un monde meilleur, qui

remplacera le monde actuel, après des bouleversements majeurs, dont l'actualité semble apporter au croyant millénariste les signes annonciateurs. L'espoir millénariste correspond au fond à une aspiration de tout être humain, celle d'un monde dont l'injustice, la souffrance, la mort même seraient enfin extirpées. C'est évidemment un désir compréhensible: qui n'aurait pas envie d'un monde meilleur? Ces messages de salut nous annoncent qu'il viendra; plus de maladie, plus de mal. C'est en quelque sorte une mise en contraste du monde présent avec le monde à venir idéal.

**Le Regard Libre:** *Si personne ne s'oppose à l'idée d'un monde meilleur, tout le monde ne rêve pas pour autant d'un monde idéal, parfait. L'idée d'un tel avènement peut même faire frémir.*

**J-F.M:** L'histoire nous apprend comment des utopies qui tenteraient d'amener la perfection vont être amenées à l'imposer en contraignant le monde à accepter leur vision de la perfection. Cela débouchera sur des totalitarismes et des expériences catastrophiques. Le millénarisme, lui, sort de l'histoire telle que nous la connaissons, justement. Le règne de mille ans se présente dans un statut un peu intermédiaire: même si ce n'est plus l'histoire profane, c'est encore l'histoire. C'est après que viendra la Jérusalem céleste... L'idée des millénarismes religieux, c'est que le renversement est opéré par une intervention divine. Les humains n'en sont pas capables. Dieu doit intervenir: c'est là la grande différence avec les utopies séculières. D'ailleurs, dans la plupart des cas, les mouvements millénaristes ne proposent pas de construire eux-mêmes le royaume de Dieu sur Terre. S'ils tentent de le faire, ils rencontrent bien sûr les mêmes écueils que les autres projets utopiques...

**Le Regard Libre:** *Notre époque est-elle propice aux croyances de type millénariste ?*

**J-F.M:** J'aime bien citer le chercheur américain Jeffrey Kaplan: «Ce que les millénaristes font le mieux, c'est regarder.» Ce qu'ils regardent, ce sont les signes des temps. Une pandémie, une catastrophe, une guerre, un tremblement de terre, la montée de la criminalité seront des signaux captés par le millénariste. Or aujourd'hui, tous les signaux du monde entier nous parviennent en temps réel. Nous sommes inondés de mauvaises nouvelles. Il y a donc multiplication de raisons de croire à une fin du monde, ou en tout cas à l'imminence de temps cruciaux. Certains disent qu'il faut se préparer à des temps difficiles – le survivalisme a ses adeptes. D'autres se

diront que c'est désespéré – c'est tout le problème que pose l'absence d'intervention divine dans un logiciel apocalyptique. Récemment, je suis tombé sur un troublant fil de discussion Twitter, où quelqu'un avait demandé si cela avait encore un sens de faire des enfants à l'heure actuelle. Un nombre non négligeable de personnes en arrivent à se poser de telles questions.

**Le Regard Libre:** *Quel est l'attrait actuel du millénarisme en Suisse ?*

**J-F.M:** Des convictions millénaristes continuent d'animer des courants variés. Tout le monde a rencontré à sa porte des Témoins de Jéhovah, venant annoncer que le Royaume de Dieu va bientôt être établi sur Terre. Mais le millénarisme se décline aussi sur des modes postchrétiens. La Suisse alémanique compte une star de l'ésotérisme, une jeune fille dont le nom de plume est Christina von Dreien. Née en 2001 à Saint-Gall, elle parle déjà à de grands auditoires depuis plusieurs années. Dans son livre *A la fin tout ira bien*, elle explique: «Le mieux, ce serait naturellement qu'un immense éveil collectif de l'humanité ait lieu. Il suffirait qu'une certaine proportion des humains désirent dans leur cœur un monde idéal et soient prêts à le manifester maintenant ensemble sur Terre. Ces humains peuvent alors embarquer les autres avec eux, ayant déployé une conscience supérieure et éveillant un certain nombre d'autres êtres humains dans leur sillage. [...] La force de nos pensées associées à l'énergie de nos sentiments peut faire prendre au monde entier le tournant du positif.» On est là dans un type de millénarisme réinterprété en termes New Age, dont le potentiel ne se réduit pas à l'attrait pour la transformation personnelle.

**Le Regard Libre:** *Qu'en est-il de mouvements d'écologie radicale contemporains, comme Extinction Rebellion (XR), alertant contre la fin du monde et portés par des militants souvent imperturbables dans leurs convictions ?*

→ p. 35



Retrouvez sans plus attendre  
notre nouveau catalogue de  
voyages 2022 !

Commandez le sur [buchard.ch](http://buchard.ch)  
ou au 027.306.22.30.

Créateur officiel de souvenirs depuis 1953 |

**BUCHARD**  
voyages



# variovent sa

**VENTILATION - CLIMATISATION  
RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE**

Route de Montpreveyres 21  
CH-1080 Les Cullayes

Tél: +41 21 903 35 22  
mail: [info@variovent.ch](mailto:info@variovent.ch)

[www.variovent.ch](http://www.variovent.ch)

# fidal

**Fiduciaire Lambelet SA**

Fondée en 1925

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseils fiscaux

**Maîtrise et performance**

- Evaluation et conseils  
en économie d'entreprise
- Expertises

Siège : Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1003 Lausanne

Succursale et courrier : Route de la Maladière 26 - 1022 Chavannes-près-Remens

Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39 - [fidal@fidal-sa.ch](mailto:fidal@fidal-sa.ch)



Membre de la Chambre fiduciaire



# Roger Gremper SA

**FERBLANTERIE-COUVERTURE  
INSTALLATIONS SANITAIRES-CONSEILS ENERGETIQUES  
SERVICE DE DEPANNAGE**

**Maîtrises Fédérales pour  
Construire - Rénover - Entretien**

021 624 67 23  
079 210 82 37

[www.grempersa.ch](http://www.grempersa.ch)  
[info@grempersa.ch](mailto:info@grempersa.ch)

AV. D'ÉCHALLENS 38  
1004 LAUSANNE

**J-F.M:** Analogie n'est pas identité. Mais il y a des analogies parlantes avec un état d'esprit millénariste, c'est très clair. Je pense à des idées de salut collectif, d'imminence, d'une période absolument cruciale. Nous avons affaire à des groupements qui se donnent une sorte de vocation prophétique, dans le sens d'une mission d'avertissement. Il s'agit de réveiller et de conscientiser la population. Le dénouement ne dépend cependant pas ici d'une intervention divine, mais de décisions humaines. Ce qui est intéressant avec XR, c'est que par rapport à d'autres mouvements de type écologique, l'intérêt pour la dimension spirituelle, notamment en Grande-Bretagne, est loin d'être absent. Là-bas, des membres s'engagent dans XR comme chrétiens, comme musulmans... Il y a eu cet été en France une tentative de réunion organisée par quelques membres, incluant une dimension spirituelle, avec prières et méditation.

**Le Regard Libre: Ces rituels, présents dans des groupes écologistes mais aussi féministes, comme la Grève des femmes, témoignent-ils d'une dimension religieuse?**

**J-F.M:** Pas forcément. Mais la possibilité existe d'ajouter à ces démarches une dimension spirituelle, par exemple en exaltant le féminin sacré dans des groupes féministes ou en prônant une écospiritualité holistique autour de thèmes comme Gaïa et la Terre-Mère. Oui, il existe des ponts entre des préoccupations séculières et des

démarches spirituelles, mais tous ne les empruntent pas.

**Le Regard Libre: Et qu'en est-il, selon vous, du mot «sororité», qui fait florès dans les milieux néoféministes et évoque fortement une idée d'entre-soi?**

**J-F.M:** Dans le féminisme radical, il me semble pouvoir exister la catégorie de transformation sociale, mais aussi celle de l'utopie. Dans ce deuxième contexte, l'idée de «sororité» vise en effet à créer un entre-soi. Mais je n'ai jamais enquêté sur ces cercles. J'ai en revanche rencontré l'image de la sorcière positivée, présentée comme résistance de femmes face au patriarcat, dès mes recherches sur des courants religieux nouveaux dans les années 80. J'avais alors assisté en Suisse à des conférences de sorcières venues des Etats-Unis et porteuses d'un message féministe. Là, il y a eu effectivement une conjonction entre certains courants néo-païens et féministes. Mais on trouve aussi des quêtes de féminin sacré ailleurs, y compris dans certains courants chrétiens, autour de la figure de Marie-Madeleine par exemple.

*Ecrire à l'auteur:  
jonas.follonier@leregardlibre.com*

Pour lire l'entretien en entier, il est possible d'acheter Le Regard Libre N° 89 en kiosque ou à Payot, de le commander en ligne ou de s'abonner sur [www.leregardlibre.com/boutique](http://www.leregardlibre.com/boutique) (réduction de 10.- CHF sur tout abonnement avec ce code promo pour les membres du Cercle démocratique: CDL)

## Offre d'abo à tous les membres du CDL

Veillez nous envoyer ce talon à l'adresse suivante:  
Le Regard Libre | Rue de l'Orée 98 | CH - 2000 Neuchâtel

Prénom et nom / société:.....

Rue et numéro de rue:.....

NPA et localité: .....

Adresse e-mail:.....



- Abonnement numérique (40.- CHF / an)
- Abonnement standard (papier et numérique) (90.- CHF / an)



*Bainvegni!... à l'est du pays*



**CLIC-CLAC..**



*... et journée avec nos membres d'honneur!*





*Prof. Prêtre, merci de tout cœur...*



**CLIC-CLAC...**



*... ce fut passionnant!*



© A.T. Direction

Michaël Diserens – votre courtier en assurances

« Un seul interlocuteur à vos côtés  
Et toutes vos assurances en sécurité »

## MD Assurances & Conseils SA

Rte de la Croix-Blanche 33 • CH 1066 Epalinges/Lausanne

T 021 635 36 06 • M 078 626 92 49

info@mdassurances.com

# Le Vaudois

Place de la Riponne 1

1005 Lausanne

021 706 40 40

[www.levaudois-sa.ch](http://www.levaudois-sa.ch)

7/7 jours | 7h-24h

H. Milliquet

SERRURERIE

Clôtures

Vitrerie

Peinture

Fer forgé

Sécurité

**Bureau:**

Chemin de la Caquerette 8 – 1306 Daillens  
Tél. 021 703 25 00 – Fax 021 703 25 01

**URGENCES**

Natel 079 621 15 37  
Bip 021 805 24 94

**Atelier:**

Route de Genève 21  
1004 Lausanne

## Machines-Services – Bernard Thonney



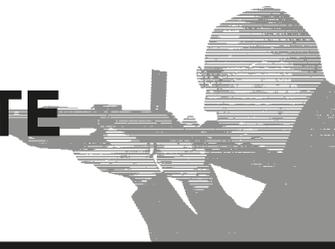
Vente et réparation de toutes  
marques de tondeuses,  
tronçonneuses, fraiseuses,  
scarificateurs, débroussaileuses,  
machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8  
1073 Mollie-Margot  
021 781 23 33  
079 310 56 66  
b.thonney@bluewin.ch  
[www.machinesservices.com](http://www.machinesservices.com)



# LA GÂCHETTE

par Jean-Pierre Pasche  
*Commission tir*



## Résultats du tir au pistolet du jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 au stand de l'Isle

1 <sup>er</sup>	Marc Flury	139 pts
2 <sup>ème</sup>	Alain Joly	133 pts
3 <sup>ème</sup>	Paul Mettraux	125 pts
4 <sup>ème</sup>	René Altenbach	110 pts
5 <sup>ème</sup>	Marie-Thérèse Allaz	16 pts

**Vous avez toujours eu envie de faire du tir, mais vous n'avez jamais osé vous lancer. Pour rappel, tous les membres du CDL peuvent faire partie de notre section-tir, vous êtes toutes et tous les bienvenus.**

**Ça vous tente.** Alors il vous suffit de vous inscrire par mail auprès de Jean-Pierre Pasche ([tir@cercle-democratique.org](mailto:tir@cercle-democratique.org)).



## À noter

### ORIENTATION JURIDIQUE

Uniquement pour les membres du CDL  
et par téléphone  
Pascal Nicollier, tél. 021 944 42 42

### COMMISSION SANTÉ & SOCIAL

santesocial@cercle-democratique.org

### COMMANDE DE VIN DU CDL

Visitez la cave de Delphine et Jean-François Morel  
à Chardonne (Rue du Village 20) le jeudi soir de 17h à 19h,  
ainsi que le samedi matin de 10h à 12h d'avril à décembre  
(sauf jours fériés).



Le Blanc, le Rosé et le Rouge du CDL à Fr. 14.-/bouteille

## LE CALENDRIER

**12.11.2022**

*Journée libérale romande,  
dès 9h30 à l'Hôtel Alpha-  
Palmiers à Lausanne*

**17.11.2022**

*Visite de la Brasserie du Jorat  
à Ropraz à 16h30*

**02.12.2022**

*Soirée annuelle à l'Hôtel  
Mirabeau à Lausanne  
dès 19h00*

**28.01.2023**

*Petit Nouvel-An à l'Hôtel  
Mirabeau à Lausanne  
dès 11h00*

